

quantité notable d'approvisionnements en fourrages et en blé. Cependant, relativement à nos besoins, ce n'était pas encore là une quantité d'approvisionnements très-considérable. Néanmoins, le 3<sup>e</sup> corps a pu vivre assez longtemps, sans recourir aux approvisionnements généraux de l'armée.

Différents incidents militaires se sont présentés pendant cette période; ils n'ont pas une grande importance en ce qui concerne le 3<sup>e</sup> corps; cependant, je vais, si M. le président le juge convenable, en faire le récit dans l'ordre chronologique.

Le 4 septembre, M. le maréchal Canrobert, M. le général Frossard et moi, nous reçûmes l'ordre du commandant en chef de nous préparer à faire une opération de guerre. Le 2<sup>e</sup> corps devait attaquer Mercy-le-Haut et Peltre, le 6<sup>e</sup> corps devait attaquer Ladonchamps, et le 3<sup>e</sup> corps Ars-Laquenexy et Chieulles, de manière à appuyer les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps.

Tout était préparé et entendu entre les commandants de corps; il était convenu que l'attaque aurait lieu le 7, à quatre heures du matin, lorsque la veille, à six heures du soir, nous reçûmes un contre-ordre du commandant en chef, provenant de ce que l'ennemi se massait en grand nombre entre la Seille et la Moselle.

Plusieurs fois déjà, par des prisonniers échangés, le bruit du désastre de Sedan nous était parvenu. Le 12 enfin, M. le commandant en chef réunit au grand quartier général tous les commandants de corps d'armée et les généraux divisionnaires; il porta à notre connaissance la douloureuse nouvelle, et il ajouta que ces événements faisaient à l'armée une situation tout à fait difficile, tout à fait nouvelle, qui exigeait des dispositions particulières; qu'en conséquence, il ne croyait pas sage de risquer son armée pour faire une sortie, mais qu'on continuerait, par des actions partielles et multipliées, à forcer l'ennemi à entretenir autour de nous le plus de forces possible, afin de donner le temps aux armées de l'intérieur de la France de se former et de se porter en avant.

La communication du maréchal commandant en chef fut reçue par nous avec une profonde affliction, mais elle ne fut l'objet d'aucune observation.

Conformément aux instructions du commandant en chef, dans la nuit du 21 au 22, je tentai une opération sur Lauvallier, simplement avec des compagnies de partisans, mais le bruit des voitures qu'on emmenait pour rapporter des fourrages fit supposer à l'ennemi qu'il s'agissait d'un mouvement offensif, et il vint en forces considérables au-devant des compagnies de partisans, qui furent obligées de se retirer.

Je rendis compte de cette opération au maréchal, qui me prescrivit de recommencer l'opération: en effet, l'opération fut reprise à une heure de l'après-midi, et elle réussit. On prit beaucoup de fourrages à Lauvallier, à Mercy et à Vany, enfin dans toutes les communes voisines de nos troupes.

Le maréchal, dans la matinée du 23, me prescrivit de faire la même opération sur Vany. J'avoue franchement, — j'en demande pardon au maréchal, — que j'aurais été d'avis qu'on attendit un peu pour renouveler cette opération, parce que, dans ma pensée, l'ennemi devait avoir l'éveil. Néanmoins, je me conformai aux ordres donnés, et la tentative fut faite à trois heures; il y eut un combat assez vif; l'ennemi, ainsi que je l'avais pensé, avait l'éveil, et il déploya douze batteries qui concentrèrent leurs feux sur Vany. On fut alors obligé de l'évacuer, en n'emportant qu'une quantité peu importante de fourrages.

Le 27, le maréchal me prévint que le général Lapasset, du 2<sup>e</sup> corps, ferait une opération sur Peltre et Mercy, et que j'aurais à l'appuyer par une diversion faite sur Colombey. Je

pris mes dispositions pour remplir ces instructions. L'opération sur Colombey réussit. On y prit une assez grande quantité de fourrages.

C'est ici que se place, dans l'ordre chronologique, la mission Régnier. Le 24 septembre, jour où j'attaquais Vany, le général Bourbaki était venu me rendre visite à Saint-Julien et m'avait trouvé prenant mes dispositions pour cette attaque de Vany. Comme j'étais occupé à ranger mes troupes, le général Bourbaki me quitta sans me rien dire de la mission



RÉGNIER ARRIVANT AUX AVANT-POSTES FRANÇAIS.

qu'il devait remplir et que j'ignorais encore à ce moment. C'est seulement le lendemain 25 qu'il partit en mission.

Le 27, j'avais eu l'affaire de Colombey; le 28, j'allai en rendre compte verbalement à M. le maréchal Bazaine; après lui avoir fourni mes explications sur cette opération, je dis au maréchal: «Qu'est-ce donc que cette mission du général Bourbaki?» Le maréchal me répondit: «Je n'ai pas eu l'occasion de vous en parler; il y a des négociations en vue de la paix, l'impératrice voudrait en conférer soit avec le maréchal Canrobert, soit avec le général Bourbaki, et le général Bourbaki s'est décidé à partir.»

Le maréchal Canrobert ne l'a pas pu en raison de son état de santé; c'est du moins, je crois, le motif pour lequel il n'a pas pu remplir cette mission. « Mais, ajouta le maréchal, connaissez-vous Régnier, attaché au cabinet ou à la maison de l'impératrice? — Non, répondis-je, je ne le connais pas. » Le maréchal me dit encore : « Des préliminaires de paix ont été posés; s'ils étaient signés par l'impératrice, ils seraient soumis soit à une Assemblée nationale, soit au corps législatif, soit au Sénat, conformément au plébiscite de 1870. »

Quant à moi, je ne croyais guère au succès de cette mission, parce que j'étais convaincu qu'on exigerait de l'impératrice, pour la signature des préliminaires de paix, une cession de territoire que son patriotisme repousserait énergiquement.

Le maréchal ajouta encore : « Je recevrai des nouvelles de Bourbaki vers le 8. »

Voilà tout ce que je sais sur cet incident.

Le 4 octobre, le maréchal nous réunit vers le soir, et nous parla d'un projet de marche vers Thionville, par les deux rives de la Moselle; un pont devait descendre le cours de la Moselle de manière à mettre les deux fractions de l'armée en communication. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps, sous mes ordres, devaient filer par la rive droite; les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps, sous les ordres du maréchal Canrobert, devaient marcher par les hauteurs de la rive gauche, et M. le maréchal Bazaine, avec la garde et la réserve générale, devait prendre par la vallée.

Ce projet, je l'avoué franchement, ne me paraissait pas très-sage au point de vue tactique; je présentai quelques observations à M. le maréchal.

Je fis cependant mes préparatifs; mais le 6, je reçus l'ordre de préparer un mouvement sur Courcelles-sur-Nied. M. le maréchal Bazaine mettrait à ma disposition les voltigeurs de la garde ainsi qu'une division et demie du 2<sup>e</sup> corps. Dans ces conditions, l'opération était très-exécutable. Je me bornai à faire très-respectueusement une observation, qu'après le peu de ressources que nous avions pu nous procurer avec nos voitures du train, une opération se faisant à 12 kilomètres, au milieu du feu de l'ennemi, avec un grand nombre de voitures, n'avait pas de grandes chances de réussir.

Je me préparais néanmoins à exécuter, le 7 au matin, les instructions de M. le commandant en chef de l'armée, telles qu'il me les avait prescrites, lorsque, dans la matinée de ce même jour, je reçus l'ordre d'appuyer un mouvement que le maréchal Canrobert devait faire sur les Grandes et Petites-Tapes, où se trouvaient, disait-on, des approvisionnements considérables de fourrages.

L'engagement devait commencer à une heure. Je réunis donc 4,000 hommes environ de la division Aymard, et je les dirigeai immédiatement sur Vany et Chieulles. Cette division formait ma gauche; sur ma droite, qui était fortement retranchée, je disposai mes tirailleurs à 1,200 mètres à peu près, de sorte que je commandais toute la berge escarpée de la gauche de la Moselle.

Mais l'artillerie ennemie alla se placer du côté d'Argency, et je ne pus la contre-battre qu'à l'aide des batteries du fort Saint-Julien, dont le tir fut peu efficace, parce qu'il avait lieu à 6,000 mètres.

Vers trois heures, l'ennemi montrant des forces assez considérables sur ma droite, je fis sortir ma 3<sup>e</sup> division, qui contient ces forces et permit aux tirailleurs de ma 4<sup>e</sup> division, qui avaient rétrogradé, de reprendre leurs positions.

Je suivis, de la rive gauche de la Moselle, les mouvements du maréchal Canrobert, et j'eus soin de ne faire retirer mes troupes que lorsqu'il eut fait rentrer lui-même les siennes. Si le

maréchal Canrobert a eu fort à faire avec l'ennemi, en ce qui le concerne, de notre côté, nous avons rempli le programme qui nous avait été indiqué.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous quelque idée du motif qui a empêché de donner jamais aux opérations de fourrages un caractère plus général, et qui leur a imprimé, au contraire, dans une certaine mesure, le caractère d'opération individuelle de corps d'armée?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Je crois que l'on eût pu réussir, si M. le maréchal Bazaine avait fait appel à notre concours pour une opération d'ensemble, avec un objectif déterminé qu'on eût pu montrer à l'œil du soldat, car les petites opérations, ainsi que je l'ai dit un jour au maréchal, si elles ont toujours été exécutées avec entrain par les troupes, ne remontaient pas assez leur moral; tandis qu'une grande opération, qui aurait eu pour but de percer les lignes ennemies, aurait, je crois, été accueillie par tout le monde avec une satisfaction extrême.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est dans la conférence du 12 septembre que le maréchal vous a, pour la première fois, entretenus des événements de Sedan et de Paris? Vous avez indiqué avec quelle réserve le maréchal avait parlé de ces événements, et vous avez fait connaître quelles étaient les résolutions générales qu'il avait paru vouloir prendre à cette occasion.

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — J'ai parlé très-succinctement de cette conférence, parce qu'il m'était impossible de me rappeler textuellement les paroles du maréchal, mais je crois que j'en ai donné l'esprit.

M. LE PRÉSIDENT. — Parfaitement. Quand j'aurai achevé ma pensée, vous verrez que je ne conteste rien; je voulais simplement dire qu'en fait les résolutions que le maréchal exprimait dans la conférence du 12 septembre étaient assez analogues à celles qu'il avait exprimées dans la conférence du 26 août, ou du moins arrivaient sensiblement au même résultat.

N'impliquaient-elles pas la pensée d'isoler absolument l'armée dans Metz et de renoncer à tout concert d'opérations avec les armées qui pouvaient se former à l'intérieur?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Parfaitement.

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Pendant tout le mois de septembre et le commencement d'octobre, je n'ai à signaler, pour mon compte, aucun fait de guerre essentiel. J'ai eu, dans les positions que j'occupais, des engagements d'avant-postes, des surprises, des reconnaissances, mais rien de grave. Le 7 octobre, on a fait l'opération vers les Grandes-Tapes, et le 4<sup>e</sup> corps a dû y contribuer en protégeant le flanc gauche de l'armée. J'ai dû occuper Vigneulles, qui m'était indiqué, et surtout le bois de Woippy, d'où nous avons soutenu l'opération qui se faisait aux Grandes-Tapes et sur le bord de la Moselle. Cet engagement a été assez sérieux, et, bien que nous fussions éloignés, nous avons perdu un certain nombre d'hommes. Nous sommes rentrés sans être poursuivis, et notre rôle s'est terminé là. Nous avons repris exactement nos mêmes positions, et nous avons soutenu les opérations du grand fourrage qui se sont faites à cette époque. Ceci nous mène jusqu'au 7.

M. LE PRÉSIDENT. — Durant cette période, le maréchal n'a-t-il pas réuni les commandants de corps d'armée, par exemple, le 12 septembre?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Oui, et il a, en même temps, appelé à cette réunion les généraux commandant les divisions.

M. LE PRÉSIDENT. — Pouvez-vous nous dire sommairement ce qui s'est passé dans cette réunion?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — M. le maréchal a donné ses instructions, non pour faire

des opérations de longue durée, mais pour élargir autant que possible l'étendue de nos avant-postes.

M. LE PRÉSIDENT. — Le maréchal a fait connaître dans cette réunion les événements qui s'étaient accomplis à Sedan et à Paris. Les connaissiez-vous déjà auparavant?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAUT. — Oui, nous les connaissions par des journaux que nous avions saisis sur des prisonniers ou sur des hommes tués.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans cette réunion du 12 septembre, le maréchal vous a-t-il simplement fait part des événements? A-t-il exprimé quelque intention, ou annoncé quelque projet au sujet de ses opérations militaires?

Quelqu'un lui a-t-il fait quelque observation sur la possibilité de faire sortir l'armée? Y a-t-il eu quelque discussion à la suite de cette communication?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAUT. — Non, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que vous n'avez pas été réunis le 4 octobre par le maréchal, qui vous a fait part de son intention de marcher sur Thionville?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAUT. — Pour moi, je me souviens que cette communication n'a pas été faite, du moins, avec un caractère de gravité qui n'aurait pas manqué de me frapper.

M. LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous reçu aucune communication du quartier général au sujet de la capitulation de Strasbourg?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAUT. — Aucune. Seulement, le bruit en circulait dans l'armée. Nous recevions ces renseignements par les journaux qu'on trouvait sur les prisonniers; presque tous les Allemands que nous avons faits prisonniers dans nos attaques avaient sur eux des journaux; leurs sacs étaient généralement bien garnis.

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Le 1<sup>er</sup> septembre, le 2<sup>e</sup> corps, dont j'étais le chef, était revenu prendre ses positions entre la Seille et la Moselle. Le 3 ou le 4, une dépêche de M. le maréchal m'a invité à examiner une question: il s'agissait de l'occupation d'une position que tenait l'ennemi, Merci-le-Haut et le village de Peltre. M. le maréchal voulait que cette position fût enlevée et qu'on cherchât à l'occuper d'une manière définitive, afin que nous pussions étendre nos lignes de ce côté.

Nous nous sommes préparés à cette opération, qui devait avoir lieu le 7 septembre; mais des observations furent présentées à M. le maréchal au sujet de l'occupation définitive et permanente de cette position.

Diverses circonstances empêchèrent l'opération d'avoir lieu.

Quelques jours après, nous apprîmes, par des soldats échappés de Sedan, les malheurs de l'armée de Châlons; ces nouvelles furent confirmées par quelques extraits de journaux qu'un de nos soldats apporta dans Metz.

Quelques jours après, M. le maréchal Bazaine réunit à son quartier général les commandants de corps d'armée, pour leur faire part des événements dont il avait eu connaissance. Il nous donna communication des articles de journaux qu'il avait reçus et qui annonçaient les malheurs de Sedan, les événements qui s'étaient passés le 4 septembre dans Paris, la composition du gouvernement qui s'appelait le gouvernement de la défense nationale. Il nous fit connaître les noms des membres de ce gouvernement, et nous engagea à rester toujours fermes, vigoureux et pleins de confiance.

Dans le courant de septembre, nous avons eu occasion de faire, en avant de nos lignes,

divers fourrages, pour enlever dans les fermes qui se trouvaient là ou dans quelques villages, Magny en particulier, les denrées qui y existaient encore.

Le 23, je crois, nous fîmes contre cette position de Mercy, que nous n'avions pas encore attaquée d'une manière sérieuse, une démonstration qui avait pour objet, surtout, de produire une diversion, d'obliger l'ennemi à diviser ses forces, pendant qu'une opération analogue était engagée du côté opposé, c'est-à-dire vers le nord, par les troupes du 6<sup>e</sup> corps, appuyées par celles du 3<sup>e</sup>. Le 26 septembre au matin, j'étais allé chez M. le maréchal afin de régler avec lui les détails d'une opération qui devait avoir lieu le lendemain contre le village de Peltre. Au moment où je saluais M. le maréchal pour me retirer, en lui demandant s'il y avait quelque chose de nouveau, M. le maréchal me fit cette question: « Avez-vous connu, dans la maison de l'Impératrice, un monsieur du nom de Régnier? — Non, répondis-je, il n'y avait personne, dans la maison de Sa Majesté, qui portât ce nom. » Le maréchal parut étonné; je lui demandai pourquoi cette question m'était faite; il me répondit: « C'est qu'il est arrivé, il y a deux jours, près de moi, un individu qui a obtenu l'autorisation de traverser les lignes prussiennes, et qui m'a dit venir de la part de l'impératrice, me demandant qu'on envoyât soit le maréchal Canrobert, soit le général Bourbaki; et ajouta: M. le maréchal Bourbaki est parti avant-hier. »

Cela me paraissait extraordinaire, mais je n'avais pas à questionner à ce sujet M. le maréchal, qui, d'ailleurs, semblait ajouter peu d'importance à cette communication. Toutefois, je me souviens que M. le maréchal me dit: « Il peut y avoir là un moyen d'arriver à un armistice, peut-être à la fin de la guerre; il ne faut négliger rien de ce qui pourrait nous être utile dans cet ordre d'idées. » — Voilà ce que je sais de l'incident Régnier.

Le 27 septembre, nous fîmes une opération assez importante. Elle avait pour objet d'enlever la position de Mercy et le village de Peltre, qui était occupé et fortifié d'une manière très-solide par les Allemands; on devait, en même temps, essayer de porter des troupes, au moyen du chemin de fer, jusqu'à Courcelles, où étaient les approvisionnements des camps prussiens.

L'opération était conduite sur les hauteurs par le général Lapasset, qui avait quelques bataillons de sa brigade, auxquels on avait ajouté le 90<sup>e</sup> régiment, appartenant au 3<sup>e</sup> corps. Elle se fit de cette manière: Le général Lapasset fit avancer cinq bataillons sans tirer un coup de fusil sur les positions allemandes, jusqu'au-dessus du village; arrivés là, ces bataillons s'ouvrirent, l'artillerie arriva et canonna les positions et le village lui-même. Au moment où cette ligne se mettait en marche, partaient de la gare deux trains chargés de soldats.

Mais ces trains ne purent pas arriver jusqu'à Peltre; le secret de l'opération fut livré à l'ennemi par un espion qui allait de nos lignes jusqu'aux leurs; cet espion fut saisi dans le village même, quelques instants après, traduit devant un conseil de guerre, il fut jugé et fusillé. Le train qui contenait un bataillon de chasseurs s'arrêta, les hommes sautèrent du wagon et attaquèrent le village par le revers, tandis que le général Lapasset, après avoir enlevé les retranchements qui étaient sur la hauteur, descendait sur le village même.

Sur le chemin de fer, une coupure toute récemment faite avait arrêté les deux trains. Un wagon blindé qui devait pousser jusqu'à Courcelles, avait donc été arrêté aussi. Le village fut pris; un couvent où l'ennemi s'était retranché tomba en notre pouvoir. Il y eut un assez grand nombre de morts ennemis, 200 prisonniers, dont 3 officiers. Du butin fut enlevé à l'ennemi; nos troupes rapportèrent aussi des vivres, et deux trains, qui nous avaient servi à

porter des troupes, nous servirent aussi à ramener nos blessés qui étaient assez nombreux. Nous eûmes environ 170 ou 180 hommes tués ou blessés dans cette affaire, qui fut assez belle, et qui donna un peu d'entrain et de montant aux troupes. Cette affaire avait lieu le 27 septembre.

Dans les premiers jours d'octobre, le 7, devait avoir lieu, dans la direction du nord, une opération analogue, c'est celle qu'on a appelée l'affaire de Ladonchamps. Nous n'y participions pas, nous, puisque nous étions sur le point opposé, mais nous avions ordre d'être sur pied et de chercher à retenir l'ennemi, dans le cas où les forces qui nous étaient opposées auraient paru vouloir se diriger du côté où le 6<sup>e</sup> corps allait opérer. Je n'ai pas autre chose à signaler comme opérations militaires exécutées jusqu'au 7 octobre.

M. LE PRÉSIDENT. — Je trouve, dans un registre de correspondance, une dépêche du maréchal Bazaine convoquant, pour le 4 octobre, tous les commandants de corps d'armée.

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — En effet, j'oubliais. Le 3 ou le 4 octobre, il nous a tous convoqués pour régler avec nous une opération vers le Nord, vers Thionville. Le 6<sup>e</sup> corps, je crois, et la garde devaient opérer dans la vallée; le 4<sup>e</sup> sur les hauteurs, à gauche, devait soutenir la marche; de même, le 3<sup>e</sup> corps devait, sur la droite, soutenir cette marche, et le 2<sup>e</sup> corps, au Sud, devait former arrière-garde et se mettre en mouvement seulement quand le mouvement général aurait été assez prononcé pour espérer un succès. L'opération n'eut pas lieu, par quelle raison? Je l'ignore, mais enfin elle fut ajournée.

M. LE PRÉSIDENT. — Très-peu de temps après la réunion du 12 septembre, le maréchal vous a fait connaître en quelque sorte officiellement les événements de Sedan et de Paris, que vous connaissiez déjà par rumeurs. Vous a-t-il transmis alors un rapport fait par le chef d'ambassade et contenant un ensemble de renseignements recueillis auprès de l'ennemi par M. Debains?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Oui, le maréchal nous a envoyé un soir, par un officier d'état-major, communication d'un extrait du rapport de M. Debains, et cet officier avait ordre de ne pas m'en donner lecture, de ne pas en laisser copie et de le rapporter. Le maréchal voulait que les commandants de corps eussent cette communication, pussent en parler à leurs généraux de division; il ne voulait pas que cela fût répandu, et je crois qu'il avait raison, parce que, dans ce libellé, il y avait des choses peut-être de nature à exagérer un peu ce qui pouvait exister.

M. LE PRÉSIDENT. — Les faux bruits sur la capitulation prématurée de Strasbourg sont-ils arrivés jusqu'à vous?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Oui, nous avons su, on a dit, je crois, qu'il y avait eu une capitulation à Strasbourg, et quelques jours après nous avons appris que ce bruit-là n'était pas fondé. Il y a eu quelques rumeurs à ce sujet-là; je ne puis pas affirmer.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le maréchal a-t-il fait connaître au témoin qu'il était en communications par émissaires avec le gouvernement de la défense nationale?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Plusieurs fois il a manifesté son étonnement de n'avoir pas de communications de ce qu'on appelait le gouvernement de la défense nationale, et il exprimait de temps en temps certains regrets. Je ne répondais pas, mais je cherchais à m'expliquer ses impressions, cela paraissait l'affecter, je ne sais si je puis dire cela, mais enfin c'était une impression, il avait l'air de se considérer comme sacrifié un peu; c'était

une pensée qui m'était venue à l'esprit, sans cependant que rien dans son langage pût me l'indiquer.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Dans les opérations de la fin de septembre, le général Frossard s'est-il aperçu que le moral des troupes eût souffert et qu'elles eussent moins d'entrain que précédemment?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Vers la fin de septembre, ce n'est pas le moral qui était affaibli, c'était le corps; nos pauvres hommes n'avaient presque plus rien à manger; le Conseil sait bien à quoi étaient réduites les rations et quelle était la situation des troupes dans les camps, avec des intempéries permanentes: les hommes étaient malheureux, mais le moral existait encore, je dois le dire, et la discipline était bonne, elle a été bonne jusqu'au dernier moment, à Metz. Si la discipline n'eût pas existé jusqu'au dernier moment... Enfin!

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — Le général Frossard a parlé d'intempéries. M. le commissaire du gouvernement demande souvent si le moral des troupes avait souffert. Les troupes étaient sous les petites tentes, et, du 1<sup>er</sup> au 20 septembre, nous avons eu une pluie diluvienne (1). Les hommes étaient dans la boue jusqu'au milieu du corps et mal nourris. Le moral était très-bon, mais le physique n'en a pas moins une certaine influence sur le moral. M. le commissaire du gouvernement voulait éclaircir un fait. Le fait c'est le temps. Jamais nous n'avons manqué de cœur ni les uns ni les autres.

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — J'ai pris le commandement de la garde impériale le 25 septembre. Depuis le 1<sup>er</sup> de ce mois jusqu'à cette dernière date, je n'ai eu qu'une seule mission à remplir, celle de faire partir deux cuirassiers qui étaient venus se proposer pour porter une dépêche de M. le général commandant en chef.

Il y était dit que deux tentatives, faites pour percer les lignes ennemies, n'auraient pas réussi; que 16,000 blessés se trouvaient dans la ville de Metz, que les vivres ne devaient pas durer plus de vingt ou vingt-cinq jours, — on était alors au 15 septembre, — que, d'ailleurs, l'état sanitaire était satisfaisant.

Le 15 au soir, ces deux cuirassiers partirent, conduits par mon officier d'ordonnance jusqu'aux campements du corps du général de Ladmirault; j'ai su depuis qu'ils avaient pu accomplir leur mission, après de grands dangers, et qu'ils avaient remis leurs dépêches au commandant Reboul; ces deux soldats n'avaient pris que l'argent strictement nécessaire, et, lorsque je leur parlai de récompense, ils me dirent: « Ce n'est pas le désir d'une récompense qui nous fait agir, mais le désir d'être utiles à l'armée et au pays. »

M. LE PRÉSIDENT. — N'y a-t-il pas eu, le 4 octobre, une réunion de commandants de corps d'armée, à laquelle vous avez été appelé?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Le 4? Je n'en ai pas souvenir.

M. LE PRÉSIDENT. — Il existe au registre des correspondances de l'état-major général une convocation, par ordre du maréchal commandant en chef, pour la réunion des commandants de corps d'armée, à la date du 4 octobre. Il s'agit d'une réunion dans laquelle M. le maréchal

(1) Les souvenirs du maréchal sont ici inexacts. A partir du 28 août jusqu'au 26 septembre, le temps fut à Metz remarquablement beau; ce n'est qu'à partir de cette date que commencèrent des pluies qui durèrent jusqu'à la capitulation.

commandant en chef aurait parlé d'un projet de marche sur Thionville... Vous n'en avez pas souvenir ?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Non, monsieur le président ; je me souviens d'une réunion le 10 octobre, mais le 4...

M. LE PRÉSIDENT. — Oh ! je ne parle pas de celle du 10 ; mais ne vous souvenez-vous pas, monsieur le général, d'avoir reçu des ordres éventuels pour vous mettre en marche dans la direction de Thionville ?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Non, je ne me rappelle pas avoir reçu d'ordres de ce genre.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous parlais de cette réunion, parce que le souvenir en est resté dans l'esprit de M. le maréchal Le Bœuf et de MM. les généraux de Ladmirault et Frossard...

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Je n'en ai aucun souvenir.

M. LE PRÉSIDENT. — Et, pour l'opération du 7 octobre, la garde n'avait-elle pas reçu certains ordres ?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — La division de voltigeurs de la garde avait reçu la mission de se placer sous les ordres du maréchal Canrobert, qui devait enlever les villages situés en avant, dans la vallée de Thionville, les Grandes-Tapes et les petites-Tapes ; la division des voltigeurs de la garde a accompli cette mission avec beaucoup d'entrain.

Mais on n'a pas trouvé là les grands approvisionnements qu'on espérait y rencontrer ; il n'y avait que de la vieille paille sur laquelle les Prussiens couchaient depuis quinze jours.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Lorsque vous avez pris le commandement de la garde, en l'absence du général Bourbaki, M. le maréchal Bazaine vous a-t-il fait connaître les motifs de l'absence du général Bourbaki, et l'époque à laquelle il pensait qu'il pût rentrer ?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Lorsque je reçus l'ordre de prendre le commandement provisoire de la garde, je me rendis chez M. le maréchal commandant en chef, qui m'annonça simplement que le général Bourbaki venait de partir, — ce que j'ignorais, — et il ajouta qu'il l'avait envoyé à l'impératrice, sans me donner aucune autre explication.

Le maréchal ne m'a pas parlé du retour du général, mais l'idée de ce retour était implicitement contenue dans l'ordre qui m'investissait du commandement provisoire de la garde.

*L'audience est suspendue.*

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Lorsque nous rentrâmes dans nos lignes de Metz, après le combat de Sainte-Barbe, nous organisâmes immédiatement des compagnies de partisans ; ces compagnies, composées d'hommes de bonne volonté, étaient chargées de tenir nos troupes en éveil, et, en même temps, d'imposer à l'ennemi, et de l'empêcher de trop se rapprocher.

Le 23, M. le maréchal nous donna l'ordre de nous emparer de Thury et de Saint-Éloy, à la droite de mon corps d'armée, et de ramasser les ressources qui pouvaient se trouver dans ces villages. Cela fut fait. L'ennemi fut délogé sans nous opposer une très-vive résistance, et nous nous emparâmes de tout ce qui se trouvait dans ces localités, en fait de vivres. Puis nous revînmes, en envoyant cette quantité d'approvisionnements, qui n'était pas considérable, au quartier général, et de là au magasin central.

Le 27, il y eut une très-grande opération militaire, combinée entre le 2<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> corps.

Pour mon compte, je fus chargé de me porter en avant sur la rive gauche de la Moselle

et d'occuper depuis les Maxes jusqu'en avant de Sainte-Agathe, du côté de Bellevue. Nous enlevâmes les avant-postes prussiens ; nous rejetâmes en arrière leurs postes d'appui, qui ne laissèrent pas de résister très-énergiquement, — et nous fîmes encore là un fourrage assez utile, bien qu'il ne nous procurât pas tout ce que nous pouvions désirer ; après nous être emparé de tout ce que nous pûmes découvrir, nous revînmes, poursuivis par les boulets et les obus de l'ennemi, mais sans être autrement inquiétés.

Lorsque nous rentrâmes dans nos lignes, l'ennemi, furieux d'avoir été surpris et, bien plus, d'avoir été battu de tous les côtés, s'en prit aux malheureux paysans et à leurs pauvres



M. DE KÉRATRY.

baragues ; il mit le feu à Peltre, incendia les Maxes, et, pendant toute une nuit, nous eûmes le spectacle de cet incendie. Après cette affaire, que nous avons appelée l'affaire des Maxes, eut lieu le premier combat de Ladonchamps.

Je dois faire ici un aveu : je me faisais un peu tirer l'oreille pour enlever Ladonchamps, et voici pourquoi : cette position, située dans la vallée de la Moselle, est dominée de tous côtés, à portée de canon, par les batteries de Malroy, d'Olgly, et d'Argancy, sur la rive droite de la Moselle, et, sur la rive gauche, par celles de Fèves et de Sénécourt. C'était tout simplement un nid à boulets, et, ma foi ! j'avoue que je ne voyais pas assez d'utilité à prendre Ladonchamps, pour exposer mes soldats à une avalanche de fer qui leur aurait fait supporter de grandes pertes en vue d'un résultat inutile pour le bien de l'armée.

Donc, sans me permettre de dire au maréchal que j'étais opposé à cette attaque, — ce qui